



Le Partenariat de Ouagadougou

9 pays, une vision commune.



PLANIFICATION FAMILIALE

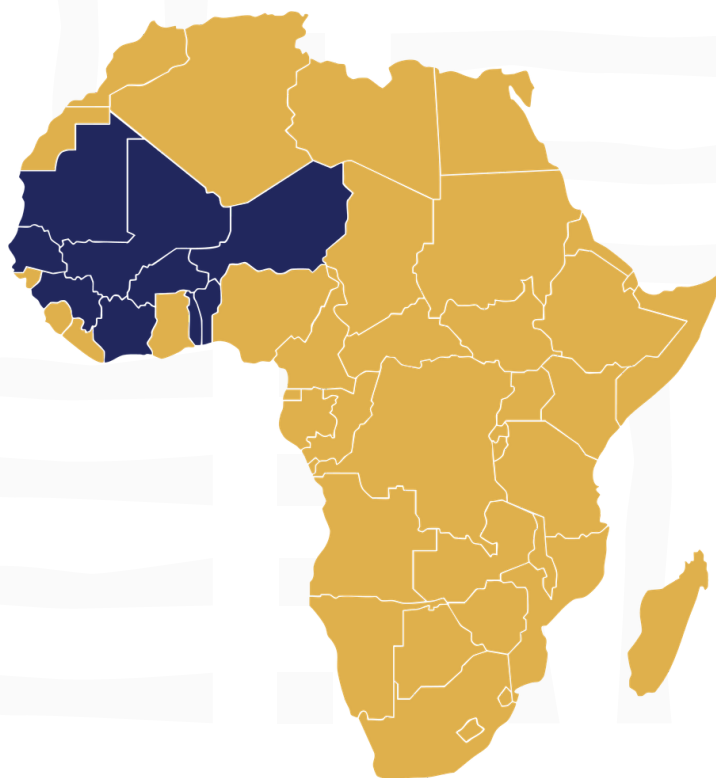
Le Partenariat de Ouagadougou

CONTEXTE

Réunis en février 2011 à Ouagadougou à l'occasion de la conférence régionale sur la population, le développement et la planification familiale, les gouvernements de neuf pays d'Afrique de l'Ouest francophone prennent une décision historique : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo s'engagent ensemble à accélérer l'accès aux services de planification familiale sur leur territoire. Ce faisant, ils posent les bases d'un partenariat unique, connu depuis sous le nom de Partenariat de Ouagadougou, dont l'ambition est de transformer concrètement la vie des femmes, des couples et des communautés.

Pour atteindre cet objectif, le Partenariat de Ouagadougou (PO) s'appuie sur deux principes simples mais puissants. Le premier est une meilleure coordination des bailleurs de fonds afin que leur soutien financier et technique soit plus efficace, plus fluide et mieux adapté aux priorités de chaque pays. Le second repose sur le renforcement de la collaboration nationale et régionale, pour répondre enfin aux besoins longtemps ignorés en matière de planification familiale.

Cependant, au vu des défis de plus en plus pressants, il est impératif de repenser notre vision et approche régionales de la planification familiale. En effet, dans un monde de plus en plus intégré et dans une approche multisectorielle, il est important d'envisager la planification familiale comme un enjeu de développement durable, d'intégration régionale et de résilience face aux défis socio-économiques et géopolitiques.





Vision

Une Afrique de l'Ouest francophone où un accès facile à la **planification familiale de qualité** sauve et améliore la vie des femmes et des jeunes et sert de catalyseur pour un **développement durable pour tous**.



Objectif

Doubler le nombre actuel d'utilisatrices de méthodes contraceptives modernes pour atteindre 13 millions d'ici 2030. Ceci revient à ajouter 6,5 millions d'utilisatrices additionnelles d'ici 2030 dans les neuf pays du **Partenariat de Ouagadougou**.



Nos axes d'action

- Gouvernance & coordination des partenaires et des financements
- Capitalisation des bonnes pratiques
- Valorisation des données probantes pour la prise de décision
- Plaidoyer et communication stratégique

NOTRE STRATÉGIE



La nouvelle stratégie du PO " après 2025" s'articule autour de quatre piliers avec deux volets transversaux :

Pilier 1 – Leadership politique et appropriation nationale

Un leadership politique fort et une appropriation nationale de la PF, soutenus par un financement domestique durable et des politiques multisectorielles.

Pilier 2 – Planification Familiale dans les contextes fragiles et humanitaires

Intégration systématique de la Planification Familiale dans les cadres de préparation, réponse et relèvement.

Pilier 3 – Engagement et leadership des jeunes

Les organisations de jeunes participent pleinement à la conception, mise en œuvre et suivi des politiques et financements Planification Familiale.

Pilier 4 – Mobilisation des ressources domestiques et alignement financier

Renforcer la durabilité des programmes de Planification Familiale grâce à un financement domestique accru et diversifié, aligné avec les Plans d'actions nationaux budgétisés (PANB).



Un nouveau Conseil consultatif pour accompagner la Stratégie Post-2025 du Partenariat

Le Partenariat de Ouagadougou a récemment mis en place un nouveau Conseil Consultatif, marquant une étape clé dans l'évolution de sa gouvernance. Composé de profils diversifiés issus de la diplomatie internationale, des pays membres, de la société civile et des partenaires techniques et financiers, ce Conseil apporte une expertise stratégique renforcée pour accompagner la mise en œuvre des priorités du Partenariat.

2 Volets transversaux

- * **Équité et Inclusion** : intégrer l'équité et l'inclusion dans tous les piliers, avec une attention particulière aux femmes, adolescentes et populations les plus marginalisées.
- * **Recherche, données et apprentissage** : Le PO est devenu un pôle régional de référence en matière d'évidence et d'apprentissage en Planification Familiale, contribuant à des décisions et à un plaidoyer fondés sur des données probantes.

Un Agenda Recherche proactif

Lancé en 2022, l'**Agenda Recherche** du Partenariat de Ouagadougou répond à un double défi : comprendre le ralentissement des progrès en planification familiale, malgré des avancées entre 2012 et 2020, par la production et la diffusion de données et créer un réseau robuste d'instituts de recherche en Afrique de l'Ouest francophone pour combler le gap de collaboration entre chercheurs et décideurs.

Porté par le **Conseil de Recherche du PO** qui est un organe consultatif de huit membres issus d'institutions de recherche, de gouvernements, de jeunes, de la société civile et de bailleurs de fonds, il permet aux pays d'exprimer les thématiques prioritaires de recherche et de définir des recommandations pour les prises de décisions politiques et programmatiques favorables aux DSSR/PF.



NOTRE IMPACT CUMULÉ (2011-2025)

Grâce à l'augmentation de l'utilisation des méthodes modernes de contraception entre 2011 et 2025, les pays du Partenariat de Ouagadougou ont permis :



Environ 30,3 millions de grossesses non désirées évitées ;



Environ 8,9 millions d'avortements à risque évités ;



Environ 1,8 million de décès maternels évités.

NOS PARTENAIRES



ECOWAS
CEDEAO



Foreign, Commonwealth
& Development Office



Government of the Netherlands



L'UNITÉ DE COORDINATION DU PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU (UCPO)

Basée à Dakar, au Sénégal, elle est chargée depuis 2012 de coordonner les actions et les relations entre les gouvernements, bailleurs, partenaires de mise en œuvre, société civile y compris les jeunes et les pays afin d'atteindre les objectifs du Partenariat de Ouagadougou.

Seule plateforme régionale dédiée à la Planification Familiale (PF) dans les 9 pays francophones d'Afrique de l'Ouest, l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou agit comme un trait d'union permanent entre les engagements politiques, les financements des bailleurs et les réalités de terrain et ceci, en vue d'augmenter la couverture en méthodes contraceptives modernes dans la sous-région.



Unité de Coordination du Partenariat
de Ouagadougou (UCPO)



www.partenariatouaga.org
ucpo@partenariatouaga.org
(+221) 33 924 65 84